

Service minimum d'accueil - COVID 19

Le président de la République a annoncé le 12 mars 2020 que « *dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et universités seront fermés (...). Un service de garde sera mis en place, région par région, nous trouverons les bonnes solutions pour qu'en effet, les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail pour vous protéger et vous soigner* ».

Aussi, la Ville de Metz propose un dispositif d'accueil des enfants de 3 à 12 ans. **Il sera opérationnel dès lundi 16 mars** pour les enfants, dont les deux parents (ou le monoparent) sont soignants et se retrouvent sans autre solution d'accueil.

Pour les enfants de maternelle et élémentaire, l'accueil des parents et des enfants **sera organisé sur 4 écoles:**

Accueil les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h45.

Les enfants pourront déjeuner sur site.

<u>Ecole</u>	<u>Quartier</u>	<u>Adresse</u>	<u>Capacité d'accueil</u>
Ecole élémentaire des Hauts de Vallières	Vallières	10 bis rue des Carrières -57070 Metz	4 groupes de 8 enfants
Ecole maternelle des Isles	Centre Ville - Isles	13 rue St Vincent - 57 000 Metz	4 groupes de 8 enfants
Ecole maternelle Arc-en-Ciel	Borny	Impasse Charles et Louis Jacquard - 57070 Metz	4 groupes de 8 enfants
Ecole maternelle Ile-aux-Enfants	Plantières - Queuleu	1 rue Louis Davillé - 57 070 Metz	4 groupes de 8 enfants

Vous pouvez vous y inscrire en appelant le secrétariat du Pôle Education, au 03 87 55 52 89 (permanence téléphonique ce dimanche de 10H à 16H).